

L'Anse-Saint-Jean, le 10 septembre 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 10 septembre 2018 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Richard Perron
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents : Madame Chloé Bonnette

Ainsi que madame Annick Boudreault, secrétaire trésorière adjointe

318-2018
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté.

319-2018
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 13 août 2018
 - 3.2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la extraordinaire du 27 août 2018
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'août 2018
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**

- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Carrefour action municipale et famille
 - 6.2 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
 - 6.3 Maison de soins palliatifs du Saguenay
 - 6.4 Monsieur François Laplante - Offre d'achat parcelle de terrain secteur Mont-Édouard
 - 6.5 Demande d'une entente intermunicipale - Opérateur en eau potable qualifié
 - 6.6 RRGZ - Activité de financement, banquet gastronomique de gibiers
 - 6.7 Demande d'autorisation ou d'une dérogation unique permettant la mise en place d'une yourte sur un territoire privé
 - 6.8 Proposition pour le service de télésurveillance des système de sécurité des bâtiments municipaux

7. ADMINISTRATION

- 7.1 Mandat d'évaluation à monsieur Lionel Sanfaçon, évaluateur agréé pour l'évaluation du terrain secteur quai
- 7.2 Transport adapté du Fjord inc.
- 7.3 Demande de Monsieur Steve Mawn et recommandation de Jean-François dans le dossier
- 7.4 Modification de la résolution 295-2018 - Offre d'achat du terrain 61 Mont-Édouard
- 7.5 Signature de l'acte de cession d'une partie du lot 31A-5 ptie, Rang 2, Canton de Saint-Jean
- 7.6 Incubateur touristique et agroalimentaire régional - Demande de financement auprès de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay 2019
- 7.7 Dépôt et présentation du projet de Règlement d'emprunt modifiant le règlement 17-334 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 190 000 \$ concernant les services professionnels pour la conception et la préparation des plans et devis de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées dans le cadre du programme PRIMEAU volet 1.
- 7.8 Acceptation du contrat d'embauche de monsieur Bernard Larouche
- 7.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le code d'éthique des élus municipaux de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean
- 7.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le code d'éthique des employés municipaux de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Monsieur Christian Gagné, demande de raccordement au réseau d'aqueduc
- 8.2 Offre de service pour le suivi des travaux de réfection de la fenestration de la Petite École
- 8.3 Sondage supplémentaires dans le cadre de l'étude géotechnique dans le projet d'assainissement des eaux usées
- 8.4 Appel de mise en candidature pour le poste de directeur des travaux publics et inspecteur municipal
- 8.5 Annulation de la résolution # 301-2018 - Demande de raccordement et de prolongement du réseau d'eau potable - Monsieur Mario Lebreux
- 8.6 Projet de mise en commun du service du directeur des travaux publics et inspecteur municipal
- 8.7 Arpentage légal pour l'acquisition des terrains dans le projet d'assainissement des eaux usées
- 8.8 Avis de motion Règlement établissant la Politique de la municipalité concernant la construction des services d'aqueduc, d'égout et de fondation de rue dans la municipalité de L'Anse-Saint-Jean
- 8.9 Contrat de service d'accompagnement en ressources humaines

9. URBANISME

- 9.1 Hébergement touristique en non-conformité

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Aucun

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 Nomination du Directeur général de la municipalité pour le suivi des liquidités relativement au projet de 2.4 \$M de la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean et autorisation de versement d'avances
- 11.2 Refuges à la ferme – Centre communautaire La Petite École
- 11.3 2^{ième} Édition – Festival Grande Ourse
- 11.4 Dépôt et présentation du règlement # 18-345 - Règlement d'emprunt pour fins de subvention au montant de quatre cent mille dollars (400

000\$) ayant pour objet de décréter une subvention à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc., ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 15 ans

11.5 Appui à l'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. concernant la pêche blanche sur le Saguenay

11.6 Appui au Parc National du Fjord-du-Saguenay

12. VARIA

12.1 Aucun

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

13.1 Aucun

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Aucun

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

320-2018

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2018

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 13 août 2018 72 heures avant;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 13 août 2018.

321-2018

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2018

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2018 72 heures avant;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2018.

322-2018

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE AOÛT 2018

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2018 au montant de 108 403.01\$ et des paiements directs au montant de 25 880.68\$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

323-2018

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois d'août 2018 au montant de 25.70\$ et de 197.80\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

324-2018

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Chloé Bonnette à assister à une séance de formation et d'échange organisée par le Carrefour action municipal et famille qui se tiendra le 11 octobre 2018 de 16 h à 20 h au Centre Mario Tremblay à Alma.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS - VILLAGES-RELAIS

Le Ministère procédera à certains allègements au sein du Programme de reconnaissance des Villages-relais du Québec. Ces allègements consistent au retrait du processus de réaccréditation aux cinq ans et l'assouplissement de la charte de qualité avec la réduction des services obligatoires et des heures minimales d'ouverture.

325-2018

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 2.00 \$ par habitants. Cela représente un montant de 2 500 \$ que nous répartirons sur 3 ans.

326-2018

MONSIEUR FRANÇOIS LAPLANTE - OFFRE D'ACHAT PARCELLE DE TERRAIN SECTEUR MONT-ÉDOUARD

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de monsieur François Laplante pour l'acquisition d'une parcelle de terrain inscrit sur le lot 10-53-8. La municipalité désire garder cette parcelle de terrain pour un projet de ski in - ski out.

327-2018

DEMANDE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE - OPÉRATEUR EN EAU POTABLE QUALIFIÉ

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de collaborer à une entente intermunicipale entre la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et de Rivière-Éternité concernant le partage des services d'un opérateur en eau potable qualifié.

328-2018

REGROUPEMENT REGIONAL DES GESTIONNAIRES DE ZECS DU SAGUENAY - ACTIVITÉ DE FINANCEMENT, BANQUET GASTRONOMIQUE DE GIBIERS

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat de deux billets au coût de 90.00 \$ chacun pour le banquet gastronomique de gibiers de la RRGZ qui se tiendra le 3 novembre prochain à l'Hôtel Delta Saguenay.

329-2018

DEMANDE D'AUTORISATION OU D'UNE DÉROGATION UNIQUE
PERMETTANT LA MISE EN PLACE D'UNE YOURTE SUR UN
TERRITOIRE PRIVÉ

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'autorisation pour l'installation d'une yourte. Le règlement de zonage 89-107, article 15.4, stipule que la toile n'est pas permise comme matériaux de parement ou de finition extérieur permanent ou temporaire, sauf pour les garages de toile.

ET QUE le comité d'urbanisme soit mandaté afin d'identifier dans quelles zones ces bâtiments pourraient être permis.

ET QUE soit mandaté madame Julie Simard, urbanisme, afin de supporter la préparation d'un règlement encadrant ces bâtiments.

330-2018

PROPOSITION POUR LE SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE DES
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition pour le service de télésurveillance des systèmes de sécurité des bâtiments municipaux de la compagnie SÉCUOR au montant 15,95 \$ par mois plus taxes pour chaque site ainsi qu'un montant de 1 199.00 \$ plus taxes pour le raccord au central de ces sites.

331-2018

MANDAT D'ÉVALUATION À MONSIEUR LIONEL SANFAÇON, ÉVALUATEUR
AGRÉER POUR L'ÉVALUATION DU TERRAIN SECTEUR QUAI

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté d'attribuer le mandat d'évaluation à monsieur Lionel Sanfaçon au montant de 2 000.00 \$ plus taxes concernant l'évaluation du terrain dans le secteur du quai pour en faire un stationnement.

La proposition est mise au vote.

En faveur : Madame Chloé Bonnette, messieurs Éric Thibeault, Yvan Côté, Anicet Gagné, Richard Perron.

En défaveur : monsieur Victor Boudreault

Abstention : Aucune

La résolution est adoptée.

332-2018

TRANSPORT ADAPTÉ DU FJORD INC.

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la quote-part pour 2018 au montant de 17 641.64 \$ pour le transport adapté et de 4 000.00 \$ pour le transport collectif.

333-2018

DEMANDE DE MONSIEUR STEVE MAWN - PROLONGEMENT DE LA RUE DE
L'HERMINE

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de conclure une entente pour défrayer les frais 50 / 50 pour le prolongement de la rue de l'Hermine entre la municipalité et Monsieur Steve Mawn. Monsieur Mawn devra défrayer 100 % des coûts de la quincaillerie pour son raccordement d'aqueduc. Cette entente ne comprend pas l'asphaltage.

334-2018

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 295-2018 - OFFRE D'ACHAT DU TERRAIN
61 MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat pour le terrain # 61 dans le secteur du Mont-Édouard a été acceptée avec la résolution 295-2018;

CONSIDÉRANT QUE madame Jessica St-Pierre désire ajouter le nom de son conjoint à l'offre d'achat;

Pour ces motifs

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le texte de la résolution 295-2018 par le texte suivant « d'accepter l'offre d'achat du terrain # 61 de Madame Jessica St-Pierre et de monsieur Nicolas Pelletier soit plus particulièrement de vendre à ces derniers le lot 10-10, Canton de Du Creux, circonscription foncière de Chicoutimi (terrain # 61), pour un montant de 19 000,00 \$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer, au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, les documents relatifs à cette transaction».

335-2018

SIGNATURE DE L'ACTE DE CESSION D'UNE PARTIE DU LOT 31A-5 PTIE,
RANG 2, CANTON DE SAINT-JEAN

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer, au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean le document de l'acte de cession d'une partie du lot 31A-5 ptie, Rang 2, Canton de Saint-Jean avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

336-2018

INCUBATEUR TOURISTIQUE ET AGROALIMENTAIRE RÉGIONAL - DEMANDE
DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY 2019

CONSIDÉRANT l'avis de motion de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean à titre de promoteur du projet-pilote : Incubateur touristique et agroalimentaire régional (ITAR);

CONSIDÉRANT QUE le projet ITAR propose de développer et supporter l'encadrement de promoteurs touristiques et agroalimentaires qui visent l'expansion, la diversification et le développement de nouvelles entreprises sur le territoire du Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT le partenariat avec le service des entreprises de la Commission scolaire des Rives-du Saguenay et de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT la concertation amorcée avec les municipalités du Bas-Saguenay;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de proposer une demande de financement de l'ordre de 4 000 \$ dans le cadre du Fond de développement des territoires (FDT) projet local auprès de la municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay afin de réaliser le projet Incubateur touristique et agroalimentaire régional de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean.

337-2018

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 17-334 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET
L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 190 000 \$ CONCERNANT
LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONCEPTION ET LA
PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS DE NOUVELLES INSTALLATIONS
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME
PRIMEAU VOLET 1.

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à une séance extraordinaire du

conseil tenu le 27 juin 2018 par monsieur Richard Perron;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Perron en fait le dépôt et la présentation;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt et la présentation du Règlement d'emprunt modifiant le règlement 17-334 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 190 000 \$ concernant les services professionnels pour la conception et la préparation des plans et devis de nouvelles installations d'assainissement des eaux usées dans le cadre du programme PRIMEAU volet 1.

338-2018

CONTRAT D'EMBAUCHE DE MONSIEUR BERNARD LAROUCHE

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le contrat d'embauche de monsieur Bernard Larouche pour un montant de 49 500 \$ pour la première année et 53 800,00 \$ pour la deuxième année. Le contrat sera signé pour une période de deux ans soit du 1er septembre 2018 au 31 août 2020.

339-2018

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Avis de motion est donné par Monsieur Richard Perron que dans une assemblée ultérieure sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le code d'éthique des élus municipaux de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean. Monsieur Perron présente également le projet de règlement.

340-2018

AVIS DE MOTION CONCERNANT ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Avis de motion est donné par Monsieur Victor Boudreault que dans une assemblée ultérieure sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le code d'éthique des employés municipaux de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean. Monsieur Boudreault présente également le projet de règlement.

341-2018

MONSIEUR CHRISTIAN GAGNÉ, DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc selon le règlement 15-322. Une taxe aqueduc et une prise d'eau municipale seront chargées sur le compte de cette propriété.

342-2018

OFFRE DE SERVICE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE LA PETITE ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a attribué un contrat de réfection de la fenestration de la Petite École;

CONSIDÉRANT QUE les travaux vont débiter sous peu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité sera en processus de recrutement pour un directeur des travaux publics et inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics et inspecteur municipal par intérim n'aura pas le temps nécessaire à faire le suivi des dits travaux;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander et d'accepter l'offre de service de la compagnie du Groupe Conseil Planitech au montant estimatif de 1 500 \$ plus taxes pour le suivi des travaux de réfections de la fenestration de la Petite École.

343-2018

SONDAGE SUPPLÉMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DANS LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des sondages supplémentaire dans le cadre de l'étude géotechnique pour le projet d'assainissement des eaux usées au montant de 5 281.70 plus taxes de la compagnie GHD.

344-2018

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en place monsieur Jean-François Houde, a donné sa démission;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit engager une autre personne;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'ouverture du poste de directeur des travaux publics et inspecteur municipal.

345-2018

ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 301-2018 - DEMANDE DE RACCORDEMENT ET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE - MONSIEUR MARIO LEBREUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le devoir de conclure une entente pour la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 91-128 de la municipalité n'est plus actuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la modification de son règlement avant de conclure toute entente;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution # 301-2018 concernant le raccordement et le prolongement du réseau d'eau potable de monsieur Mario Lebreux.

346-2018

PROJET DE MISE EN COMMUN DU SERVICE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité et Petit-Saguenay ont des besoins en matière de travaux publics et d'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QU'IL est difficile pour ces municipalités de recruter et d'attirer des candidats de qualité;

CONSIDÉRANT QUE ces services dépendent souvent d'un seul individu qui, s'il est absent ou quitte son emploi, fragilise la structure municipale et le bon fonctionnement des services aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les maires des trois municipalités citées ci-dessus ont entrepris des discussions quant à la façon d'unir leurs efforts afin de diminuer l'impact de telles situations;

CONSIDÉRANT QUE les maires ont exprimé la volonté d'embaucher une ressource commune qui viserait à desservir le service des travaux publics et inspecteur municipal des trois municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a mis en place une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et que ce programme s'inscrit dans la volonté des trois municipalités de coopérer afin de solidifier et consolider leur service des travaux public;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean dépose une demande au nom des trois municipalités et que soit autorisé monsieur Jonathan Desbiens, directeur général de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, à signer la demande d'aide financière pour les trois municipalités impliquées;

ET QUE suite à l'acceptation de l'aide financière par le MAMOT, un comité soit formé d'au moins une personne provenant de chacune des municipalités participantes à la présente entente afin que soient mises en place les balises fonctionnement de la nouvelle ressource et procéder à son embauche;

ET QUE soit rédigé une entente de partenariat entre chacune des municipalités et d'autoriser chacun des maires de chaque municipalité à signer cette entente une fois celle-ci acceptée par les parties.

347-2018

ARPENTAGE LÉGAL POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS DANS LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit appliquer un droit de réserve sur les lots et parties des lots qu'elle veut acquérir pour l'installation des étangs aérés;

CONSIDÉRANT QUE des services d'arpentage légaux sont requis dans le projet d'assainissement des eaux usés;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Chiassons & Thomas Inc. pour un montant de 3 018.75 \$ taxes incluses afin de compléter les opérations cadastrales requises pour l'aménagement des étangs aérés pour le projet d'assainissement des eaux usées.

348-2018

AVIS DE MOTION CONCERNANT RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE FONDATION DE RUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Avis de motion est donné par Monsieur Victor Boudreault que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement pour établir une politique concernant la construction des services d'aqueduc, d'égout et de fondation de rue dans la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

349-2018

CONTRAT DE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit engager un directeur des travaux publics et inspecteur municipale;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une proposition d'entente d'accompagnement en ressources humaines du service aux entreprises de la Commission scolaire des Rives du Saguenay afin de soutenir l'administration municipale dans la sélection des candidats potentiels;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a déjà fait appel aux

services de cette organisation et s'en est montrée satisfaite;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de confier le mandat de sélection du directeur des travaux publics et inspecteur municipal au Service aux entreprises de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au montant de 2 841.04 \$ plus taxes.

350-2018

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE EN NON-CONFORMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean bénéficie d'une attractivité et d'une rétention touristique (110 000 visiteurs par année) de concert avec l'ensemble des entreprises vouées dans le secteur récréotouristique, de l'écotourisme, du tourisme fluvial et gourmand ainsi que les entreprises de services connexes;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'hébergement progresse compte tenu de l'achalandage touristique continu avec des événements de masse (Grand Défi Pierre Lavoie – Festival Grande Ourse – Classique de volleyball du Bas-Saguenay – Festi-quad du Fjord – Symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay – le championnat canadien de ski), etc;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'hébergement touristique (approximativement 900 unités) doivent détenir une attestation de classification (Loi et du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique chapitre E14.2);

CONSIDÉRANT QUE ces règles visent à assurer l'équité entre tous ceux qui offrent de l'hébergement touristique au Québec comme à L'Anse-Saint-Jean;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de réglementer s'il y a lieu, les zonages appropriés et de convenir avec le Comité touristique de L'Anse-Saint-Jean d'une proposition pour tenter de contrôler la prolifération des résidences touristiques illégales.

351-2018

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE SUIVI DES LIQUIDITÉS RELATIVEMENT AU PROJET DE 2.4 \$M DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET AUTORISATION DE VERSEMENT D'AVANCES

CONSIDÉRANT QUE La Société de Développement de l'Anse-Saint-Jean inc. est actuellement en cours de réalisation d'un projet d'investissement de 2,4 M\$;

CONSIDÉRANT QUE certains délais sont à prévoir relativement à certains partenaires financiers au projet;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a débuté ses travaux cet été afin d'être en mesure de rencontrer ses échéanciers;

CONSIDÉRANT QUE l'appariement entre les aides financières et les coûts engagés crée une pression importante sur les finances et les liquidités de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme fait partie du périmètre comptable de la Municipalité et qu'à ce titre, elle juge important de soutenir celui-ci face à ses engagements;

CONSIDÉRANT QUE la pérennité de l'organisme dépend de sa capacité à remplir ses engagements face à ses fournisseurs;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité accepte de verser des avances de fonds jusqu'à concurrence de 200 000 \$ à la Société de Développement de l'Anse-St-Jean inc. afin de la soutenir dans son projet d'investissement

ET QUE le directeur général de la Municipalité soit mandaté pour effectuer un suivi des liquidités et contrôler les entrées et sorties de fonds durant la période où l'Organisme sera en attente de son financement

ET QUE les sommes avancées soient remboursées à la Municipalité sitôt que l'Organisme aura obtenu son financement

352-2018

REFUGES À LA FERME – CENTRE COMMUNAUTAIRE LA PETITE ÉCOLE

CONSIDÉRANT l'acceptabilité du projet Refuges pour les organismes bénéfiques auprès du Centre communautaire La Petite-École ainsi que le conseil d'établissement de l'école primaire et secondaire Fréchette;

CONSIDÉRANT la synchronisation du projet avec les fermes agricoles de proximité en lien avec les démarches de financement en cours;

CONSIDÉRANT l'option de réaliser le projet sur l'emprise des périmètres municipaux advenant la non-acceptabilité des propositions de financement déposées;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de proposer une démarche de financement auprès de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement afin d'installer différents refuges pour des organismes bénéfiques en partenariat avec l'école primaire et secondaire Fréchette.

353-2018

2IÈME ÉDITION – FESTIVAL GRANDE OURSE

CONSIDÉRANT QUE le festival Grande Ourse tenue les 15 et 16 juin dernier a été couronné par voie médiatique d'un succès en attirant plus de 1 500 personnes à l'événement;

CONSIDÉRANT QUE le développement des affaires auprès des entreprises locales a été bénéfique avec un ratio 1 :10 par rapport à l'investissement municipal;

CONSIDÉRANT QUE la réception du milieu a été très bonne lors de la prospection de commanditaires locaux et régionaux ainsi que le plan de visibilité afférent;

CONSIDÉRANT QUE l'événement s'est déroulé sans débordement et avec bienséance;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander la tenue d'une deuxième (2ième) Édition du festival Grande Ourse pour l'année 2019.

354-2018

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 18-345 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FINS DE SUBVENTION AU MONTANT DE QUATRE CENT MILLE DOLLARS (400 000\$) AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN INC., AINSI QU'UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT REMBOURSABLE SUR 15 ANS

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à une séance extraordinaire du conseil tenue le 27 août par monsieur Anicet Gagné;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Anicet Gagné en fait le dépôt et la présentation lors de cette réunion;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt et la présentation du projet de règlement # 18-345 concernant un règlement d'emprunt pour fins de subvention au montant de quatre cent mille dollars (400 000\$) ayant pour objet de décréter une

subvention à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc., ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 15 ans.

RÈGLEMENT NO. 18-345

Règlement d'emprunt pour fins de subvention au montant de quatre cent mille dollars (400 000\$) ayant pour objet de décréter une subvention à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc., ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable sur 15 ans

ATTENDU que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean est propriétaire de la Station de ski du Mont Édouard opérée par La Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc. ;

ATTENDU que La Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc. a présenté un projet d'investissement de 2,4 M\$ et qu'il est prévu que la Municipalité contribue au financement à hauteur de 400 000 \$ par le biais d'une subvention non remboursable;

ATTENDU que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean reconnaît l'apport économique important de la Station de ski dans le milieu ;

ATTENDU qu'une aide financière de 400 000\$ sous forme de subvention permettra de compléter l'offre de services des activités de ski de la station hivernale;

ATTENDU que pour faire cela la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean contractera un règlement d'emprunt de 400 000 milles dollars pour fins de subvention remboursable sur 15 ans;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, tenue le 27 août 2018 et que ledit règlement a été déposé et présenté le 10 septembre 2018 lors d'une séance régulière;

À CES CAUSES, le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean décrète ce qui suit;

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à donner une subvention de 400 000\$ à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean Inc. dans le cadre de son projet d'investissement de 2,4 M\$;

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser la somme de 400 000.00\$ pour la fin du présent règlement ;

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 400 000.00\$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec ou 547 de la Loi sur les cités et villes.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à réserver cet excédent pour fin de remboursement du présent règlement.

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Monsieur Lucien Martel, maire

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / secrétaire-trésorier

Avis de motion : 27 août 2018

Présentation du projet de règlement : 10 septembre 2018

Adoption :

Entrée en vigueur :

355-2018

APPUI À L'ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ANSE-ST-JEAN INC. CONCERNANT LA PÊCHE BLANCHE SUR LE SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE l'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. à pris en charge la pêche blanche sur le Saguenay durant la saison hivernal 2018;

CONSIDÉRANT QUE la saison 2018 a été un succès et que l'Association désire s'occuper à nouveau de la pêche blanche sur le Saguenay pour l'hiver 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a participé à ce succès en supportant l'Association avec les services de secrétariat et le service de l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'Association demande le renouvellement de ces services pour l'année 2019 à la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler lesdits services pour l'année 2019 à l'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc.

356-2018

APPUI AU PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la SEPAQ dans sa démarche visant à solidifier le sentiment d'appartenance existant entre les citoyens et leur parc national en invitant les citoyens à participer aux rencontres et activités prévues dans le cadre de cette démarche.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

MONSIEUR VICTOR BOUDREAU

M. Boudreault nous informe de la rencontre entre la municipalité et L'OFFICE D'HABITATION SAGUENAY - LE FJORD.

Il nous parle de l'AGA des Aînés de L'Anse. Le nouveau président est monsieur Daniel Boudreault.

Ils ont une liste d'attente de 10 personnes.

Le comité de sélection est formé de 4 personnes.

MONSIEUR ÉRIC THIBEAULT

Il nous parle de quelques règlements de chasse.

MONSIEUR ANICET GAGNÉ

Invite la population à aller voir et écouter l'exposition « Les Raconteux »

Nous parle également du regroupement des Symposiums de L'Anse-Saint-Jean / Petit-Saguenay, Rivière-Éternité et Saint-Félix-d'Otis sous le même chapeau : Le «Festival des couleurs du Fjord»

357-2018

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 20 H 23.

Monsieur Jonathan Desbiens, directeur général / secrétaire trésorier

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».